

Agenda

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **80 (1992)**

Heft 6

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-280021>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Genève

Femmes sous lois musulmanes

(bpv) – Le collectif du 14 juin à Genève lance avec Solifonds (fonds de solidarité pour la lutte de libération sociale dans le tiers monde) une campagne de solidarité et de soutien au Réseau des femmes vivant sous lois musulmanes.

Marieme Elie Lucas, du bureau de coordination, est venue à Genève expliquer ce qu'était le réseau, créé en 1984, et le projet Femmes et Lois.

Ce réseau relie des femmes dont l'existence est régie par des lois écrites et non écrites dérivées d'interprétations du Coran, liées aux traditions et aux cultures locales. Très souvent, ces lois sont utilisées contre les intérêts des femmes et pour limiter leurs droits. Savez-vous par exemple que, pour les Algériennes, la contraception est anti-islamique, qu'elle est permise pour les Tunisiennes et imposée aux Bangladeshi? Il n'y a pas un monde musulman homogène mais des impératifs politiques. Environ 450 millions de femmes vivent dans ces situations et le réseau touche 34 pays.

Trois femmes algériennes ont été arrêtées et mises au secret durant sept mois pour avoir expliqué à d'autres femmes le code de la famille. Une femme travaillant dans les Emirats a été violée et, enceinte, accusée d'adultère et condamnée à la lapidation. Et la liste continue... Le réseau crée des liens entre les groupes et associations de femmes pour les aider à résister à la répression quand elles tentent de s'organiser. La plupart des femmes sous lois musulmanes sont isolées. Les échanges sont fructueux et utiles pour partager leurs expériences et faire ressortir les contextes et les interprétations différents d'un même principe coranique.

Le réseau organise des rencontres entre les femmes musulmanes, publie et diffuse des dossiers regroupant des analyses, des informations, des opinions, des réflexions. Il coordonne de nombreuses actions d'alerte urgentes comme l'aide aux groupes de femmes contre la montée du FIS en Algérie,

lance des programmes de recherche pour promouvoir une interprétation du Coran et une théologie libératrice par et pour les femmes.

Le programme Femmes et Lois consiste à comparer les lois qui affectent les femmes dans les différents contextes musulmans afin d'éviter la propagation des plus rétrogrades et promouvoir les plus favorables aux femmes. La recherche aboutira en 1994 à un manuel international qui traduira les termes juridiques en langage courant, présentera l'éventail des lois existantes sur un sujet particulier, des pires aux meilleures, et leurs applications. Le financement est assuré par les membres du réseau, mais la coordination centrale a besoin d'un personnel spécialement affecté à ce projet (une documentaliste et une coordinatrice) et ce sont les salaires pour deux ans (c'est-à-dire 70 000 fr.) de ces deux personnes employées à mi-temps que le collectif du 14 juin et Solifonds proposent de soutenir. Pour cela il suffit d'envoyer une contribution qui pourrait être une journée de salaire de chacune à Solifonds, CCP 80-7761-7, pour le réseau Femmes sous lois musulmanes.

Adresse de Solifonds, Quelenstrasse 31, 8031 Zurich.

Suisse romande

Centre de documentation féministe

Coordination FSLM, BP 23, 34790 Grabels France.

Sous l'égide de la Fondation Madeleine-Moret et de l'Association pour la création d'un centre de documentation pour l'égalité a eu lieu à Lausanne, le 11 avril 1992, un colloque «Pour une documentation féministe romande efficace». Cette manifestation a regroupé 32 femmes, dont les déléguées des bureaux de l'égalité des cantons latins, Mme Gosteli de la Fondation Gosteli, des chercheuses, des bibliothécaires et des militantes d'associations féminines et féministes.

Un besoin d'archives spécifiquement féminines en Suisse romande s'est révélé urgent. Un groupe va se

structurer en contact avec le projet déjà existant pour entreprendre des démarches dans ce sens. Au niveau de la documentation contemporaine, une collaboration intercantonale va se mettre en place lentement, car la conjoncture est difficile. Le travail continue donc...

L'après-midi, Anne Van Seymortier a donné un aperçu du travail particulièrement novateur qu'effectue le Centre de documentation Léonie-Lafontaine (Université des Femmes de Bruxelles). Une collaboration francophone va s'instaurer, car les réseaux sont en voie d'élaboration et un travail en concertation doit se faire maintenant.

Lors de cette rencontre, les femmes présentes ont rédigé un manifeste qui demande aux instances dirigeantes de porter

la plus grande attention aux projets concernant la documentation et les archives féministes. Les femmes ont besoin de mémoire, de connaissance et d'outils pour élaborer des concepts visant à plus d'égalité entre les sexes. L'association a besoin de membres et de personnes motivées pour poursuivre ce travail lent mais combien passionnant. Vous pouvez les contacter: Ass. Centre de documentation, 2, place de la Synagogue, 1204 Genève, par téléphone le mercredi matin au (022) 310 66 55 ou les soutenir financièrement CCP 12-11939-0, cotisations 30 fr. par an ou soutien 50 fr.

Sylvie Cristina-Reichlin, présidente Ass. pour la création d'un Centre de documentation pour l'égalité. **bpv**

Agenda

Conseil national 2000

Le **18 juin** aura lieu le dépôt, sous forme d'une pétition, des signatures recueillies pour l'initiative Conseil national 2000. Un cortège se rendra – au pas de l'escargot – à la Chancellerie fédérale. Départ avec dignité et humour devant la gare de Berne, sortie Neuengasse, à 9 h 45.

Les femmes et l'Europe

Quelle est la place des femmes dans la maison européenne? Cette question sera l'objet des réflexions qui animeront la journée du **27 juin** à l'occasion de l'assemblée annuelle de Femmes pour la Paix. Pour tout renseignement concernant cette rencontre qui se tiendra à Lenzburg s'adresser à M. Nuic, Rampart 8, 5262 Frick.

Inceste, le crime familial

La 6e Conférence internationale sur l'inceste et les abus sexuels se déroulera du **1er au 3 août** à l'Université de Genève. Pour plus de précisions, Geneviève Piret, 3 av. Weber, 1205 Genève.

La femme et l'évolution de ses droits

Nous vous communiquons la suite de la tournée romande de l'exposition *La femme et l'évolution de ses droits en Suisse et en Occident*: du **4 au 27 juin**: Centre culturel de Morges, ouvert du lundi au vendredi de 14 h à 19 h (jeudi jusqu'à 21 h) et samedi de 9 h à 13 h; du **3 au 31 juillet**: Bibliothèque de la Riponne, ouvert du lundi au vendredi de 8 h à 22 h et samedi de 8 h à 17 h.

Vacances féministes

Federn lassen im goldenen Käfig, Blick über den Schlagbaum – wider die Beschränktheit der westlichen Frauenbewegung, tel sera le thème que l'Université d'été des femmes propose comme réflexion du **1er au 9 août**. Renseignements: Villa Cassandra, 2914 Damvant (JU), (066) 76 61 85.

Symposium égalité

L'Institut universitaire Kurt-Bösch organise à Sion les 10, 11 et 12 septembre 1992 un symposium sur le thème *Egalité et différences entre femmes et hommes, théorie et pratique*. Délai d'inscription 30 juin. Renseignements IKB, (027) 31 12 72.